



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 101168

Texte de la question

Mme Patricia Adam attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants, sur l'arrêté du 24 décembre 2010 fixant la liste des opérations de restructuration ou de rationalisation des fonctions d'administration générale et de soutien commun des services et établissements du ministère de la défense ouvrant droit à certaines indemnités de restructuration. Ce texte prévoit la dissolution, entre 2011 et 2012, du Service central de la modernisation et de la qualité Centre technique des systèmes d'information, implanté à Brest, de la Direction générale de l'armement. Elle lui demande de l'informer sur le nombre de personnels concernés, ou susceptibles d'être concernés, par ces mesures.

Données clés

Auteur : [Mme Patricia Adam](#)

Circonscription : Finistère (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101168

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mars 2011, page 1905

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)